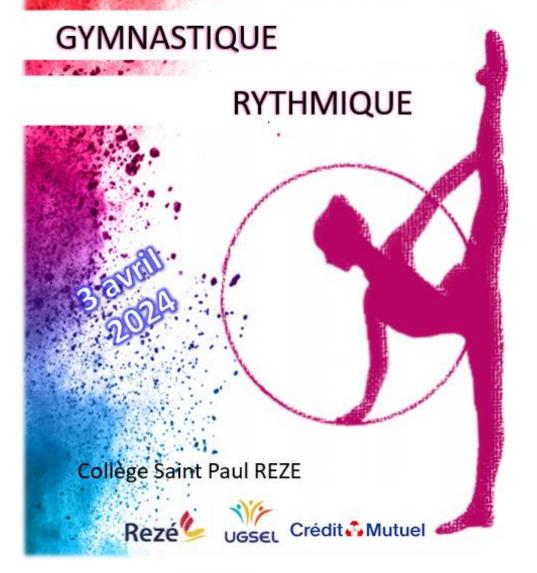


GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 30° Championnat national

REZÉ (44)
2 & 3 avril 2024

















CHAMPIONNAT NATIONAL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 3 avril 2024



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Contact sportif et technique GR: Mme FIETTA-MARTIN Anne

Portable: 06 66 94 83 15

CONTACTS Contact administratif: Mr MARZIN Nicolas

> Téléphone: 06 47 66 69 23 Mail: nmarzin@ec44.fr

Accueil obligatoire: mardi 2 avril 2024 de 16h30 à 17h30

Collège Saint Paul – 66-68 rue Jean Jaurès – 44400 REZÉ

ACCUEIL Pot de bienvenue : à partir de 16h30 sur place.

Cérémonie d'ouverture & Cérémonie pastorale : de 17h30 à 18h15.

Réunion des juges : de 18h15 à 19h15.

LIEU DE Structure sportive de Saint Paul **COMPÉTITION** 66-68 rue Jean Jaurès - 44400 REZÉ

Petit déjeuner à votre charge sur le lieu d'hébergement choisi.

Mercredi midi : déjeuner au collège Saint Paul moyennant une participation de 8€.

Sur réservation selon le questionnaire de participation :

Mercredi soir : possibilité de réserver un pique-nique pour le trajet du retour moyennant

6,10€/personne.

Jeunes juges et juges adultes :

Prise en charge des repas pour les jurys par le Comité de Loire Atlantique uniquement sur le temps de compétition. Repas à commander sur le même formulaire que les gymnastes et

accompagnateurs.

HÉBERGEMENT ET **Hébergement**: voir liste d'hôtels en annexe. **NAVETTE** Navette : chaque délégation ou AS s'organise.

DROITS Les droits d'engagement sont fixés par le national à 14€ par participant·e.

Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : **D'ENGAGEMENT**

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-

retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

Le fichier excel pour le questionnaire de participation est à renvoyer au Comité de Loire-

Atlantique (ugsel@ec44.fr) avant le: 15 mars 2024

1) par mail à <u>ugsel@ec44.fr</u> et virement à : IBAN: FR 76 3000 3014 1000 0372 7217 282

BIC: SOGEFRPP

Titulaire: UGSEL 44 Préciser nom du virement: GR-commune + nom établissement 2) OU par courrier à : UGSEL 44 / Centre OZANAM - 15 rue Leglas Maurice - 44041

Nantes ; L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque à l'ordre UGSEL 44

RESPONSABILITÉ

RESTAURATION

PRIME

KILOMÉTRIQUE

QUESTIONNAIRE

PARTICIPATION

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'Ugsel 44 décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun est responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller.



L'installation sportive étant située dans l'enceinte du collège, les spectateurs ne pourront pas être accueillis pendant le championnat. Seules les personnes accréditées auront accès au gymnase pendant la compétition





CHAMPIONNAT NATIONAL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 3 avril 2024



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENT	Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2023-2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org		
REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE	Béatrice DEL FRARI		
REPRÉSENTANTE CTN	Madame Anne FIETTA MARTIN		
CHARTE ÉTHIQUE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire).		
LICENCES	Les licences des gymnastes seront contrôlées avec la vérification des engins. Les licences des encadrants devront être présentées le mardi soir à l'accueil administratif mis en place par l'UGSEL. La participation aux championnats UGSEL est conditionnée à la présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement qui fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Cf article 7 des RG.		
JURY	Désigné par la Commission Technique Nationale de GR.		
RÉUNION TECHNIQUE	Ensemble du jury (enseignants et élèves) mardi 2 avril de 18h15 à 19h15.		
JURY D'APPEL	Se référer à l'article 14 du règlement spécifique de GR.		
MUSIQUE	Les musiques devront être envoyées à l'organisation avant le championnat, au plus tard le 25 mars 2024. Tout envoi est définitif et aucune musique ne sera remplacée. Envoi par WETRANSFER à l'adresse électronique suivante : mbarreau@ndame-stpaul-reze.net Fichier renommé : « EXERCICE.CATEGORIE.CHAMPIONNAT.NOM » Exemple : « DUO.MIN.PROMO.DURANDMARTIN »		
TENUE	Se référer au règlement Gymnastique Rythmique.		
ENGINS	Les engins doivent être apportés par les gymnastes. Leur conformité sera vérifiée avant le début de l'épreuve.		
USPORT	Les enseignants devront IMPÉRATIVEMENT : Supprimer les élèves qualifiés qui ne participent pas à la compétition. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur. Changer le nom des élèves dans les équipes si nécessaire au plus tard pour le 29 mars 2024. Passé ce délai, les modifications seront acceptées UNIQUEMENT sur présentation d'un justificatif.		
COMMISISION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux. Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.		
DROIT À L'IMAGE	Des photos et vidéos seront faites durant la compétition. Si l'un(e) des participant(e)s ne souhaitent pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation.		





CHAMPIONNAT NATIONAL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE 3 avril 2024



PROGRAMME GÉNÉRAL

MARDI 2 AVRIL 2024

De 16h30 à 17h30 Collège St Paul - Rezé

♦ Accueil des délégations

◊ Vérification des licences

Vérification des musiques pour les individuels, les duos et les collectifs libres

◊ Pot de bienvenue

De 17h30 à 18h15 ♦ Cérémonie d'ouverture et temps pastoral

MERCREDI 3 AVRIL 2024

Dès 7h45

(Programme et horaires à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés)

Gymnase du collège St Paul

♦ Accueil des délégations

◊ Début des échauffements

De 8h00 à 11h30 ♦ Compétition

De 11h30 à 13h00 ♦ Restauration au self du collège St Paul

De 13h00 à 17h00 ♦ Compétition

ATTENTION: Programme et horaires susceptibles d'être modifiés







LISTE DES HÔTELS À PROXIMITÉ DE LA COMPÉTITION

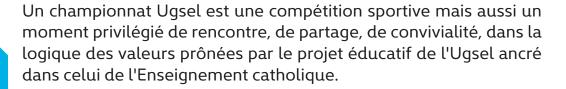
HÔTEL	DISTANCE	CHAMBRE	PRIX INDICATIF
IBIS BUDGET Nantes Rezé	1 km (15 min à pied)	Chambre double	74€
1 ^{ère} CLASSE Nantes Sud – Rezé aéroport	3 km	Chambre double ou triple	54€
CAMPANILE Nantes Rezé aéroport	3 km	Chambre double	63€
BB HOTEL Nantes aéroport – Bouguenais	6 km	Chambre double	81€

Tarifs au 1^{er} janvier 2024 (à titre indicatif)



CHARTE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE



Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

UGSEL OF SARKS OF SAR

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT!

TÉL.: 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org